

Communiqué de presse - Bobigny, le 5 décembre 2022

## Premier budget participatif de la Seine-Saint-Denis : découvrez les 106 projets lauréats !

**Vendredi 2 décembre, Stéphane Troussel, Président du Département de la Seine-Saint-Denis, et Mathieu Monot, Conseiller départemental délégué à la démocratie participative et à la vie associative, ont révélé les 106 projets lauréats de la première édition du budget participatif de la Seine-Saint-Denis, à l'occasion d'une soirée réunissant les porteuses et porteurs de projets. Leurs idées pour améliorer le quotidien en Seine-Saint-Denis se concrétiseront dès 2023 partout sur le territoire.**

Avec la volonté de promouvoir une participation citoyenne active, de construire une plus grande proximité vis-à-vis des habitant·e·s et de proposer une nouvelle manière d'élaborer les politiques publiques, le Département de la Seine-Saint-Denis a lancé en mars 2022 son premier budget participatif. Toute personne dès 11 ans habitant, travaillant ou étudiant en Seine-Saint-Denis était invitée à proposer un projet servant l'intérêt général et s'inscrivant dans le champ des compétences départementales.

### **576 projets déposés, révélateurs des attentes et préoccupations des habitant·e·s**

Accompagné·e·s par les équipes du Département, notamment à l'occasion de **plus de 60 ateliers et réunions publiques organisés sur tout le territoire, les participant·e·s ont proposé 576 projets** pour transformer et améliorer le quotidien sur le territoire. Plus d'un tiers des propositions concernaient l'**amélioration du cadre de vie** (embellissement de bâtiments départementaux, aménagements conviviaux dans l'espace public...), et près d'un quart étaient dédiées aux **mobilités** (aménagements pour développer la place du vélo, de la marche...). De nombreux projets portaient également sur la **végétalisation et la préservation de la biodiversité, l'installation d'équipements sportifs et culturels, et sur l'amélioration de l'accessibilité du territoire** pour les personnes en situation de handicap, avec des aménagements adaptés et inclusifs.

### **106 projets lauréats se concrétiseront à partir de 2023 !**

Après une période d'étude de faisabilité des 576 projets, **181 projets ont été retenus et soumis au vote. Plus de 7 400 personnes ont ensuite voté**, du 15 septembre au 2 novembre, pour soutenir leurs propositions préférées. **Dotée d'une enveloppe de trois millions d'euros**, cette

première édition du budget participatif de la Seine-Saint-Denis va **permettre de réaliser 106 projets lauréats**.

Installation d'appareils de remise en forme dans l'espace public à Aubervilliers, d'une boîte à livres au parc du Sausset à Aulnay-sous-Bois ; plantations d'arbres à Bagnolet ; création d'un abri à l'entrée du collège République à Bobigny ; réalisation d'une promenade autour de la biodiversité au parc George-Valbon à La Courneuve... **Dès 2023, de premiers projets se concrétiseront dans les 21 cantons du Département.**

**-> [Découvrez les 106 projets lauréats ici](#)**

**Les chiffres clés de la première édition du budget participatif de la Seine-Saint-Denis :**

- Une enveloppe budgétaire de **3 millions €**
- **576 projets déposés**
- **181 projets soumis au vote** après une phase d'instruction
- Plus de **7 400 votant·e·s**
- **106 projets lauréats**
- Des réalisations **dans les 21 cantons** du Département dès 2023

*« Quel beau succès pour la toute première édition du budget participatif de la Seine-Saint-Denis ! Elle nous rappelle l'engagement des habitant·e·s et des associations pour leur territoire, et autour de valeurs fortes comme la transition écologique, la solidarité et l'inclusion. Avec Mathieu Monot, Conseiller départemental délégué à la démocratie participative et à la vie associative, nous avons maintenant hâte de voir ces 106 projets lauréats se concrétiser dès 2023. »*

**Stéphane Troussel**, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

**Contact Presse**

**Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis**

Gaby Léonard – gleonard@seinesaintdenis.fr – 06 10 76 04 43